



RÈGLEMENT

C.P.I. 48/50 ANS 2025

C'est le Mercredi 03 SEPTEMBRE que se déroulera le
C.P. Interclubs + de 48/50 ans « Messieurs et Dames »
en « **Doublettes** » (6 joueurs (ses) + réserve(s))

L'organisation matérielle de cette journée sera assurée par le
« **B00-xxxxxxxxxxxxxxxx** » dans le **DISTRICT 1** ».

La Province quant à elle en assurera la partie technique.

Vous êtes invités à participer nombreux à cette journée.
Vous trouverez ci-dessous toutes les dispositions utiles quant au
déroulement de cette compétition.

ENDROIT RETENU

Pistes du club : B00-xxxxxxxxxxxxxxxx

JURY

Président : GERARD JEAN-LUC

Bureau :

ARBITRE

A désigner par la F.B.F.P.

INSCRIPTIONS

Les inscriptions seront reçues par l'entremise des clubs
UNIQUEMENT via le formulaire en ligne
sur le site de Province : www.petanqueprovinceliège.be

Inscriptions des équipes pour le Mercredi 27 Aout 2025
19h00 au plus tard.

Aucune autre inscription ne sera plus enregistrée au-delà de cette date !

Inscriptions des compositions des équipes Hommes et/ou Dames
pour le Mercredi 27 Août 2025
19h00 au plus tard.

Email : secretariat@petanqueprovinceliège.be - Site : www.petanqueprovinceliège.be

Iban : BE83 0688 9608 4815 - Bic : GKCCBE33

Secrétariat province - Tel : 0483/31.06.29

F.B.F.P - Province de Liège

PARTICIPATION

**60€/équipes, en Hommes et/ ou en Dames
à régler sur le compte provincial avant le 31 Août 2025**

Tirage du numéro d'équipe par le capitaine d'équipe avant 08h45.
Toute équipe ne se présentant pas au secrétariat avant l'heure prévue
se verra attribuer automatiquement un numéro d'équipe
(tirage effectué par le bureau du jour).

HORAIRE

Les capitaines de clubs doivent se présenter au secrétariat entre
08h15 et 08h45 pour le dépôt des licences et le tirage du numéro d'équipe.

Début de la compétition à 09h00 précises.

REGLEMENTS - PARTICIPATION

**La compétition se déroule en « Doublettes » tant chez
les Hommes que chez les Dames.**

Le règlement appliqué sera celui de la R.I.P et le règlement F.B.F.P.
Tout cas non-prévu dans le présent règlement sera tranché
par le jury du jour.

**S'il est constaté que la composition d'une équipe n'est pas celle
prévue et ce, quelque soit le moment de la constatation, l'équipe
fautive se verra pénalisée par un score de 0 – 13.**

**Aucune contestation concernant le résultat final d'une partie ne
sera jugée recevable par le bureau du jour à quelque moment que
ce soit si les cartes de matches initialement rentrées ont été
correctement remplies.**

Une tenue identique est obligatoire durant toute la compétition.
Les licences sont obligatoires.
La compétition est réservée aux affiliés non suspendus.

**CONTRÔLES ALCOOLÉMIÉ ALÉATOIRES
TOUT AU LONG DE LA JOURNÉE.**

POINTS ESSENTIELS

**1 équipe par club en « Dames ».
1 équipe par club en « Hommes ».**

Le jour de la compétition, **deux joueurs(ses) maximum** pourront être
remplacés(es) **avant le début de la compétition** par équipe valablement
inscrite.

REMARQUES

- 1) Une réserve par doublette est autorisée.
- 2) Les réserves ne sont pas attribuées à une équipe en particulier.
- 3) Un joueur (se) sorti(e) ne peut être réintégré(e) dans une autre équipe.
- 4) Les changements ne peuvent s'effectuer qu'entre deux tours.
- 5) Tous les changements doivent être signalés au secrétariat.

FORMULE

VALABLE POUR LES MESSIEURS ET POUR LES DAMES :

5 TOURS « INTÉGRAL »

PRIX

Un trophée plus argent sera remis aux champions tant chez les hommes que chez les dames. 50% des équipes seront récompensées.

Le C.E. de Province.

Secrétariat province - Tel : 0483/31.06.29

Email : secretariat@petanqueprovinceliège.be - Site : www.petanqueprovinceliège.be

Iban : BE83 0688 9608 4815 - Bic : GKCCBE33

F.B.F.P - Province de Liège